

3.0 crédits	60.0 h	1+2q
-------------	--------	------

Enseignants:	Vanelderen Marie-Paule ;
Langue d'enseignement:	Néerlandais
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés :	Le cours est articulé autour de thèmes en relation avec le domaine d -études et les futurs besoins professionnels des étudiants.
Acquis d'apprentissage	<p>Compréhension à la lecture:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pouvoir lire avec un grand degré d -autonomie et comprendre des textes longs et complexes (articles, rapports,) portant sur des sujets généraux et familiers ou spécifiques au domaine d -études; - Pouvoir lire une correspondance courante dans son domaine de travail. <p>Niveau B2 du « Cadre européen commun de référence pour les langues ».</p> <p>Compréhension à l -audition</p> <p>Individuelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> - pouvoir suivre une conférence ou un exposé complexe du point de vue du fond et de la forme à condition que le sujet soit familier (en rapport avec le domaine d -études); - pouvoir comprendre la plupart des journaux et magazines télévisés ou radiodiffusés à condition que le sujet soit familier (en rapport avec le domaine d -études). <p>Interactive :</p> <ul style="list-style-type: none"> - pouvoir comprendre en détail ce qui est dit dans une conversation courante en langue standard. <p>Niveau B2 du « Cadre européen commun de référence pour les langues ».</p> <p>Expression orale</p> <p>Individuelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pouvoir, avec préparation, méthodiquement développer une présentation d -un sujet relatif au domaine d -études. <p>Interactive :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pouvoir soutenir (dans une langue plus spontanée, fluide et correcte) une conversation avec un locuteur natif sur un sujet général ou relatif au domaine d -études.; - pouvoir argumenter dans un débat portant sur un sujet relatif au domaine d -études. <p>Niveau B2- du « Cadre européen commun de référence pour les langues ».</p> <p>Expression écrite:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pouvoir résumer /synthétiser des informations provenant de sources diverses et donner son opinion en argumentant; - Pouvoir écrire une courte lettre de type professionnel. <p>Niveau B1 du « Cadre européen commun de référence pour les langues ».</p> <p>Code:</p> <p>Développer le vocabulaire en rapport avec le domaine d -études ainsi que la maîtrise des structures simples et complexes. L - utilisation du code est vue dans une perspective communicative sans toutefois négliger la correction.</p> <p>Culture:</p> <p>Au niveau de toutes les aptitudes précitées sensibiliser les étudiants à la culture flamande et néerlandaise, développer la capacité à apprécier les valeurs transmises par cette culture à travers différents domaines (social, politique, économique,).</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Contenu :	<p>Un vocabulaire en rapport avec le domaine d -études et les futurs besoins professionnels est présenté au cours au moyen de textes écrits ou oraux qui sont également mis à profit pour introduire des techniques communicatives et des stratégies de compréhension à l -audition et à la lecture.</p> <p>Le vocabulaire, les structures et les techniques communicatives sont exercés et consolidés par le biais d -exercices de production écrite et orale (jeux de rôles, débats, présentation, réunions, négociations, .)</p>

<p>Autres infos :</p>	<p>Pré-requis: Le cours NEER 1331 de niveau moyen de BAC 2 ou équivalent.</p> <p>Evaluation Différentes notes interviennent dans l'évaluation finale : - Evaluation continue, - Examen écrit, - Examen oral.</p> <p>Support: Syllabus de cours, Cassettes audio et vidéo utilisées au cours.</p> <p>Encadrement: Cours en groupes de max. 25 étudiants. L -enseignant est disponible pendant ses heures de réception et peut être contacté par courriel. Guidance au Centre d -Auto-Apprentissage et à la Salle Multimédia.</p> <p>Charge de travail Heures présentielles : 48 heures Travail autonome : 24 heures</p>
<p>Cycle et année d'étude: :</p>	<p>> Année d'études préparatoire au master en études européennes</p>
<p>Faculté ou entité en charge:</p>	<p>ILV</p>